

HB9G

DECEMBRE 1984

IMPRESSION : Maxime Morel - HE 9 HHS

NUMERO 18

JOURNAL DE LA SECTION DE GENEVE DE L'USKA - P.O.BOX 917 - 1211 GENEVE 3

Comité :

Président : Claude Repond, HB9ARH, 28, ch. Auguste-Vilbert, 1218 - Grand-Saconnex
Vice-Président : Claude Duret, HB9RX, 46, avenue du Gros-Chêne, 1213 - Onex
Secrétaire : Pipo Repond, HE9DCE, 28, ch. Auguste-Vilbert, 1218 - Grand-Saconnex
Caissier : Roland Boutellier, HB9CGO, 27, chemin des Pinsons, 1225 - Chêne-Bourg
TM : Robert Chalmas, HB9BZA, 20, boulevard des Promenades, 1227 - Carouge
Resp. cours : Henri Schaerer, HB9PAS, chemin du Bois - de - By, 1249 - Soral
Resp. relais : Pierre Wymann, HB9AHK, 22, avenue François-Besson, 1217 - Meyrin
Membre : Edmond Zaugg, HB9RM, 5, chemin du Fief-de-Chapitre, 1213 - Petit-Lancy

Stamm : Chaque jeudi à 20h.30 au Centre Marignac, 28, avenue Eugène Lance et /
ou à la Brasserie Europaille, 64, avenue Eugène - Lance, 1212 - Grand - Lancy

Cotisation annuelle : Fr. 35.--. CCP : 12 - 7588

B O N N E A N N E E

Le Comité envoie ses meilleurs voeux pour 1985 à tous les membres de la Section ainsi qu'à leur famille.

P O R T O D U N O U V E L - A N

Cette réunion traditionnelle du Nouvel-An aura lieu le

D I M A N C H E 1 3 J A N V I E R 1 9 8 5

à 11 heures, au Centre Marignac, 28, avenue Eugène - Lance, 1212 - Grand - Lancy

Selon la tradition, la première consommation sera offerte par la Section. Nous espérons que tous les membres de la Section, ainsi que leur famille, pourront assister au Porto toujours fort sympathique.

M E C E N N A T

Nous remercions très sincèrement Monsieur et Madame Jean et Anne DEVINCENTI (HE9DFN et HE9VET) qui ont fait, une fois encore, un don à la Section, celui-ci étant de Fr. 150.--.

../..

LE BILLET DU PRESIDENT

Roger Mesey, Henrique Gutierrez et Isbert Neumann, nos trois amis, tous élèves du cours de la Section donné par notre précepteur, HB9PAS, Henri, viennent d'obtenir leur certificat d'opérateur ! C'est donc possible ! Avec un peu de travail à la maison avec un réel goût pour la chose technique et, pourquoi pas, scientifique, on y arrive !

Roger, qui par le nombre de spires au PA, s'approche plus du 160 m. que du 70 cm., et qui plus est n'a jamais exercé de profession à caractère technique, y est parvenu sans s'ajouter un seul cheveu gris supplémentaire ! Donc, plus aucune excuse devant la "difficulté" de l'examen. Elle existe incontestablement, bien sûr, mais elle se situe à un niveau accessible à tout un chacun qui désire vraiment devenir radio - amateur.

On peut aussi dire que ce qui est demandé à l'examen constitue le bagage nécessaire pour démarrer, et que les choses sérieuses commencent après tant il est vrai qu'on en apprend tous les jours...

La lecture des revues techniques, des nombreux bouquins que l'on peut trouver (pour peu que l'on lise un peu l'anglais), des travaux de construction parfaitement adaptés au "Home, Sweet Home" font que progressivement, il devient possible de savoir à peu près de quoi l'on parle quand on discute de télécommunication, radio, informatique, systèmes, etc... etc...

Le but primordial est ainsi atteint, et cela n'aura pas été en vain que l'on aura transpiré un peu à ses débuts !

Qu'est-ce que le service d'amateur ?

Dans le règlement des radiocommunications annexé à la Convention Internationale des Télécommunications, le service d'amateur est défini de la manière suivante :

"Service d'instruction individuelle, d'intercommunication et d'études techniques effectué par des amateurs, c'est-à-dire par des personnes dûment autorisées, s'intéressant à la technique de la radio-électricité à titre uniquement personnel et sans intérêt pécuniaire".

On voit donc nettement, à la lumière de cette définition, que tous ceux qui font argument de la "difficulté" de l'examen, du côté rebutant de la théorie, ou de façon générale de l'aspect rasoir de l'étude de la radio, mettent complètement à côté de la plaque et feraient beaucoup mieux de se consacrer à d'autres activités !

Ou alors, qu'ils s'y mettent une fois sérieusement et ils découvriront peu à peu un monde passionnant, un univers qu'ils ne soupçonnaient pas et qui les attirera de plus en plus ! C'est tout le mal que je leur souhaite !

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine, vifs et motivés sur la question !

Claude Repond - HB9ARH

DATE A RETENIR

7 MARS 1985 - Assemblée Générale

LE NOUVEAU SYSTEME DE QTH-LOCATOR

Ce système entrera en vigueur le 1er janvier prochain. A la différence du système actuel, ce nouveau code couvre le monde entier sans répétitions d'une combinaison à intervalles réguliers ; le QTH-Locator détermine donc sans ambiguïté les coordonnées géographiques. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'en passant à un code à 6 caractères (4 lettres et 2 chiffres). La subdivision se fait de la façon suivante :

- (1) Carrés géants, de 20° en longitude sur 10 ° en latitude, c'est-à-dire 100 grands carrés actuels. Ils sont repérés par des lettres de A à R ; on donne d'abord la longitude, le A correspondant à 180 ° ouest, le B à 160 ° W, etc..., puis la latitude, le A correspondant à 90 ° S (pôle Sud), le B à 80 ° S, et ainsi de suite jusqu'au R (80 ° N). Le planisphère, à la fin de cet article, devrait rendre tout cela encore plus clair.
- (2) Grands carrés, de 2 ° en longitude sur 1 ° en latitude ; ils correspondent, pour leurs frontières, aux grands carrés actuels. Leur numérotation se fait de 00 à 99, et on donne de nouveau d'abord la longitude (0 étant à l'Ouest et 9 à l'Est) puis la latitude (0 étant au Sud et 9 au Nord); la deuxième carte permet de comparer ancien et nouveau système à l'échelle de l'Europe. (Source : QTC 10 / 1983). On remarque que le grand carré dans lequel Genève est située deviendra JN36 au lieu de DG.
- (3) Petits carrés. Afin d'obtenir une résolution aussi grande que possible sans devoir encore ajouter plus de 2 caractères, et aussi pour maintenir une alternance de lettres et de chiffres dans le code obtenu, on termine par des lettres de A à X, avec un pas de 5' en longitude et de 2'30" en latitude, toujours en numérotant de l'Ouest à l'Est, puis du Nord au Sud. La surface des petits carrés ainsi obtenus est de 20 % plus grande qu'avec le système actuel, les côtés mesurant 4,63 km. en latitude et 6,43 km. en longitude (ce dernier chiffre étant valable pour 46 ° de latitude).

Ces trois étapes sont résumées dans les tableaux suivants : (source : Old Man 11/1980).

| | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|
| 90° | AR | BR | CR | DR | RR |
| 80° | | | | | |
| | | | | | |
| -50° | AD | BD | CD | DD | RD |
| -60° | AC | BC | CC | DC | RC |
| -70° | AB | BB | CB | DB | RB |
| -80° | AA | BA | CA | DA | RA |
| -90° | | | | | |
| | 180° | 200° | 220° | 240° | 260° |
| | | | | | 160° |
| | | | | | 180° |

Carrés géants

| | | | | | |
|-----|----|----|----|----|-----|
| 10° | 09 | 19 | 29 | 39 | 99 |
| 9° | | | | | |
| | | | | | |
| 4° | 03 | 13 | 23 | 33 | 93 |
| 3° | | | | | |
| | | | | | |
| 2° | 02 | 12 | 22 | 32 | 92 |
| 1° | 01 | 11 | 21 | 31 | 91 |
| 0° | 00 | 10 | 20 | 30 | 90 |
| | 0 | 2 | 4 | 6 | 8 |
| | | | | | 18° |
| | | | | | 20° |

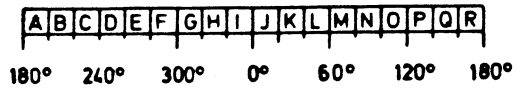
Grands carrés

| | | | | | |
|-------|----|----|----|----|-----|
| 60 0' | AX | BX | CX | DX | XX |
| 57 5' | | | | | |
| | | | | | |
| 10 0' | AD | BD | CD | DD | XD |
| 7 5' | AC | BC | CC | DC | XC |
| 5 0' | AB | BB | CB | DB | XB |
| 2 5' | AA | BA | CA | DA | XA |
| 0 0' | | | | | |
| | 0 | 5 | 10 | 15 | 20 |
| | | | | | 115 |
| | | | | | 120 |

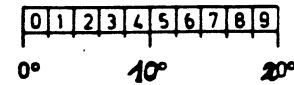
Petits carrés

../..

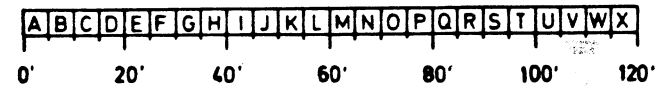
LONGITUDE 1er caractère



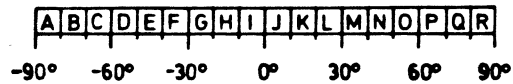
3e caractère



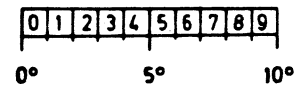
5e caractère



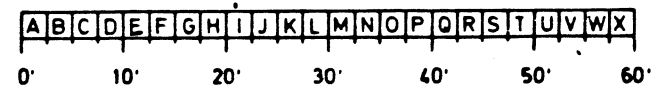
LATITUDE 2e caractère



4e caractère



6e caractère



Afin de donner un aperçu des nouveaux codes locator dans notre voisinage immédiat, j'ai joint tout à la fin de cet article une carte du Canton de Genève et de ses environs ; elle n'est pas très précise, mais c'est tout ce que j'ai pu trouver qui ait les dimensions voulues. Pour déterminer son locator lorsque l'on se trouve dans une commune représentée sur la carte par un point à proximité immédiate du bord d'un carré, il est prudent de reporter le bord en question sur une carte plus détaillée pour éviter toute erreur.

Un conseil pour finir : ce nouveau système est le seul qui soit officiel à partir du 1er janvier 1985 et je pense qu'il faut absolument éviter de suivre l'exemple de nos voisins F avec les anciens francs ! Dès cette date, l'ancien système à 5 caractères est donc à remiser aux oubliettes et seul le code à 6 caractères doit être utilisé en toutes circonstances (il sera d'ailleurs obligatoire dans les contests).

Dans un prochain numéro de HB9G, nous profiterons de ce changement pour revoir la méthode de calcul des distances entre deux QTH-Locators. D'ici-là, bon trafic à tous.

Robert Chalmas - HB9BZA

Voir cartes, pages 5, 6 et 7.

Nouveau texte du Diplôme de Genève (Award of Geneva)

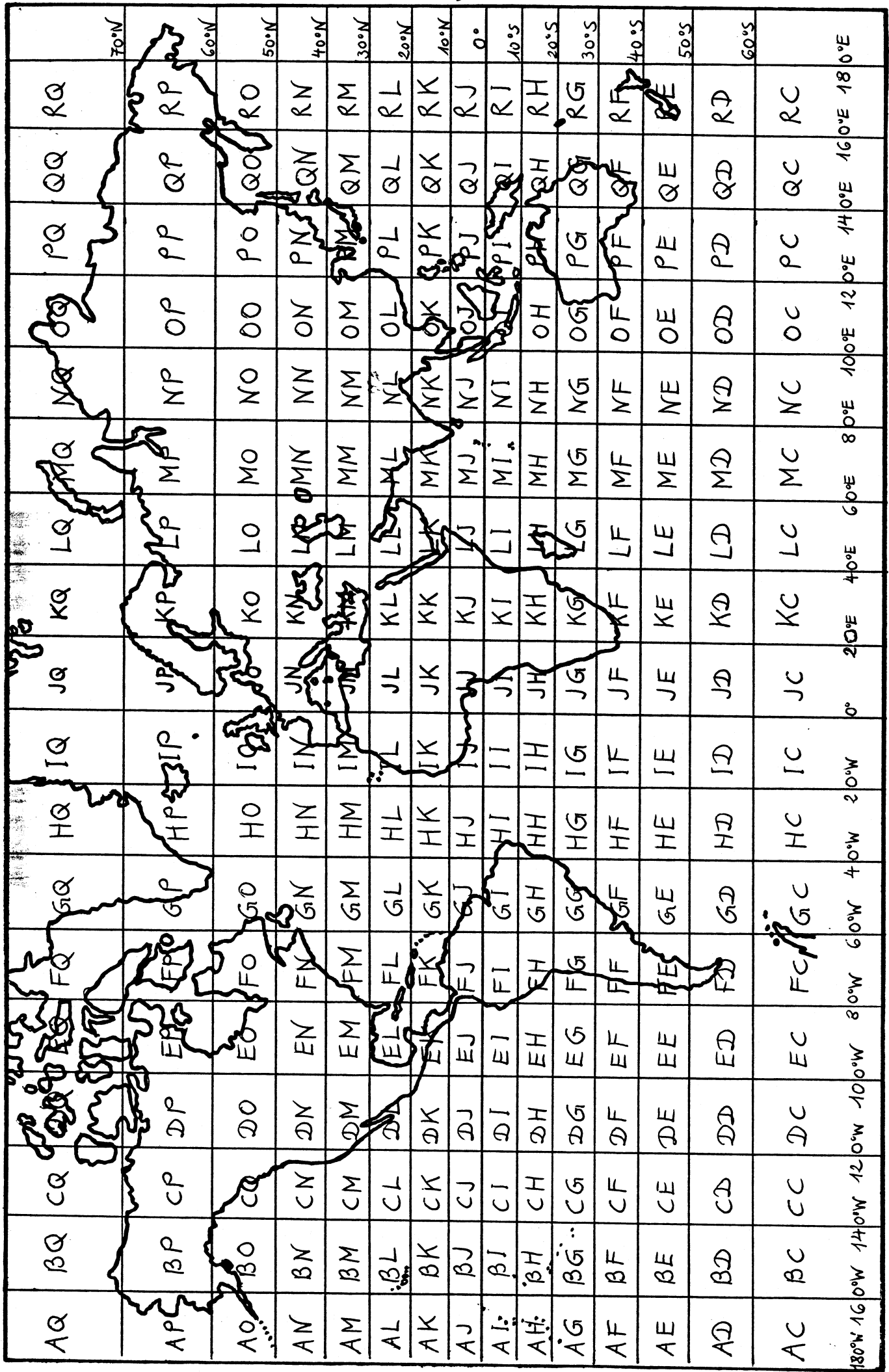
A 4 colours certificate issued by the Geneva Section of USKA. Work 6 different stations resident and operating in the canton of Geneva (abbreviated GE in the H-26 contest), using any band and mode.

Special prefixes do not count separately, for example : HB 7G = HB 9G, 4U 9ITU = 4U 11TU.

Applicants outside Europe need only 4 different stations.

The award is also available to SWLs.

Applications with log extract and 7 IRCs or 3 US\$ to HB 9G, P.O.Box 917, CH - 1211 - Genève 3, Switzerland.



Le nouveau système à l'échelle mondiale (pôles exceptés)...